Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec depuis 1974 > Volume 39, Numéro 2 > Février 2012 > www.droitdeparole.org

L'Îlot Irving, première «victoire» d'une lutte urbaine à finir!

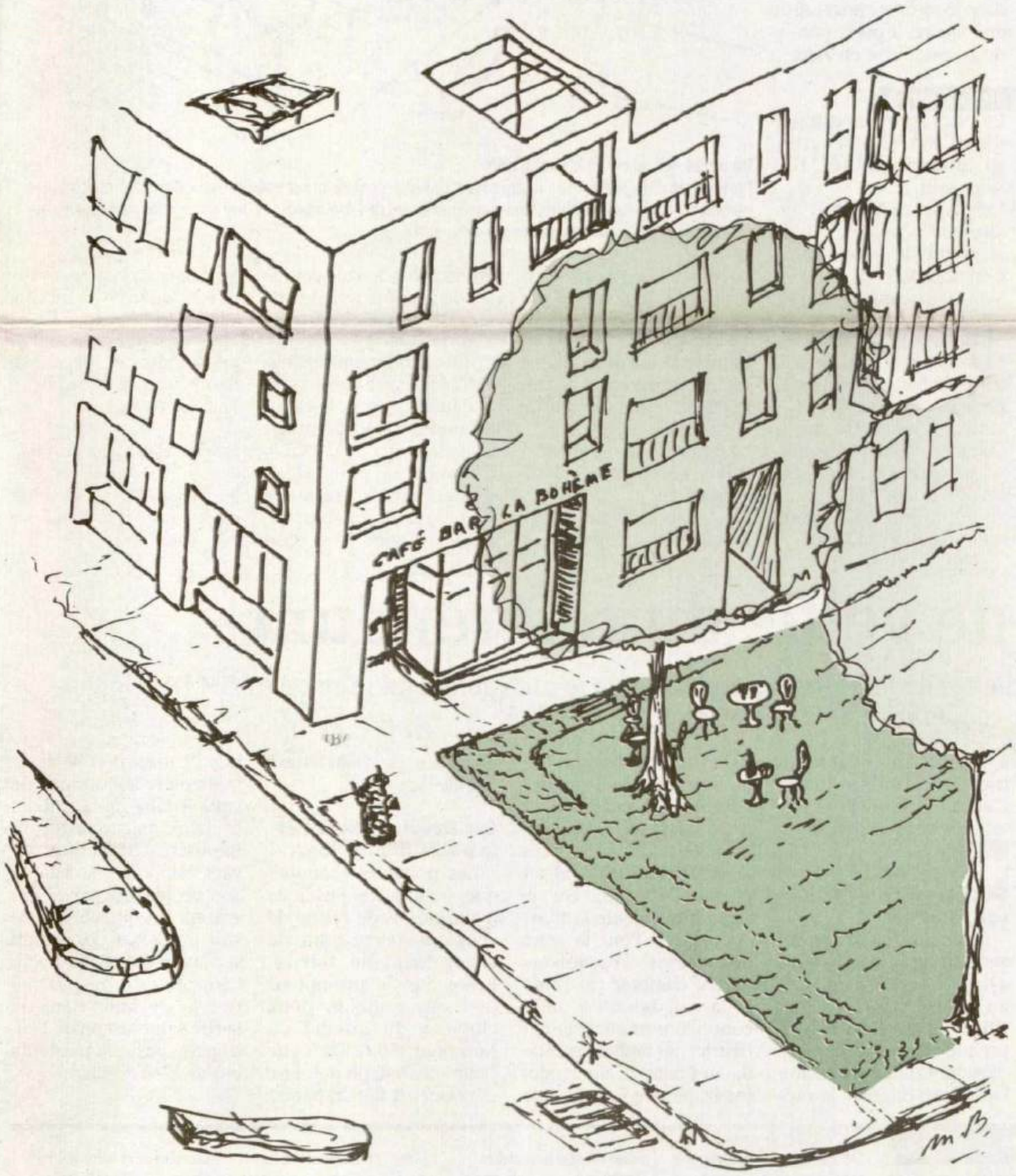

En 2018, au coin des rues Saint-Jean et Philippe-Dorval, devant le parc du nouvel Îlot Irving : de «vieux» militants, débarrassés de l'administration Labeaume, conspirent derrière les portes closes du Café-bar La Bohème... contre l'administration Guérette. (voir la perspective en page 2)

DESSIN MARC BOUTIN

Qui eut pu croire qu'une poignée de dissidents pouvaient mettre autant de bâtons dans les roues d'un promoteur et d'une administration municipale? C'est pourtant ce qu'ils ont réussi à faire en refusant le consensus établi autour du projet immobilier de *l'îlot* Irving.

Les citoyens de Saint-Jean-Baptiste ont montré qu'ils ne sont pas prêts à céder aux pressions économistes et au chantage du développement urbain à tout prix.

Dans ce numéro, *Droit de Parole* propose deux textes portant sur l'importance des référendums et les enjeux qui en découlent, soit une analyse de Pierre Mouterde et un texte du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur. À lire aussi, une critique de Francine Bordeleau du livre de Gilles Simard, *Le Cœur enveloppé*... Enfin, d'autres textes dont un portant sur quelques stratégies pour se débarrasser des radios-poubelle...

Quelques extraits d'un journal référendaire

Marc Boutin

27 janvier

Toute une ribambelle de groupes organisés du centre-ville ont donné leur appui au camp du oui : de l'État municipal à la Garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste en passant par les groupes populaires, l'Équipe Labeaume, les gens d'affaires, Vivre en ville, jusqu'à des groupes de service comme le Centre-famille. Et n'oublions pas GM Développement qui profite de cette manne inespérée pour afficher en grande pompe, sur le site même, la liste de ses pistons. Dans le camp du non, l'atmosphère est toute autre : des individus isolés qui cherchent du soutien mais n'en trouvent qu'en se rencontrant à la maison.

Une exception pourtant : le groupe des dissidents du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste dont je fais partie. C'est le seul et *unique appui officiel* au Comité du non d'un groupe un tant soit peu structuré. Sans l'avoir planifié, le Comité populaire se retrouve donc, pour ce qui est du résultat final, dans une position gagnant-gagnant. Si le oui gagne, c'est clair, le com pop sera dans la position du «king maker»; si le non l'emporte, ses militants (dissidents peut-être, mais militants quand même) auront été les seuls à avoir appuyé et consolidé le groupe assez disparate des opposants.

C'est trop beau. À bien y penser, on peut renverser la situation et voir ça comme une position perdant-perdant. Si le oui gagne, la victoire du Com pop sera acquise aux dépens de ses propres troupes : une victoire « à la Pyrrhus* ». Si le non gagne, ce sont les troupes qui auront eu la peau de l'état-major. Tout ça tombe sous la règle de l'observateur observé et doit dépendre du point de vue où on se place.

29 janvier

À chaque fois que le maire se présente sur la rue Saint-Jean et qu'il nous étourdit de ses déclarations à l'emporte-pièce, les parts du non prennent du mieux. Combien de fois ai-je entendu : « Je penchais pour le oui, mais s'il (Labeaume) pense venir ici nous dire quoi faire, je vais aller voter non ». Ce n'est pas là une bonne raison de voter non, mais je me tais. Laissons Régis et son chantage faire la job : « Si ce projet-là passe pas, y'en aura pu de mixité sociale dans Saint-Jean-Baptiste». Bravo Régis, t'es notre meilleur vendeur.

Deuxième meilleur vendeur pour le non, le promoteur Campeau lui-même. Quelqu'un de son entourage aurait laissé entendre que si la tour de neuf étages ne passait pas, le quartier aurait droit à un monstre de 12 étages ou à une masse informe de six étages, sans logements sociaux. Piège à ours grossier dans lequel s'est engouffré, en solitaire, le porte-parole du groupe Vivre en ville.

30 janvier

Conversation matinale, d'une table à l'autre, au Bonnet d'Âne, rue Saint-Jean.

Une dame : « Allez pas me dire que vous êtes contre le projet. Je vous trouve trop négatif. »

Moi : « Le contraire serait surprenant madame, on est du Comité du non »

La dame : « Moi, je suis oui, à 100% pour, c'est un beau projet. »

Moi : « C'est votre droit, madame. Mais vous devriez cultiver un peu plus l'art du doute. Moi, je suis contre à 66%. Je défends mon « beau » quartier. »

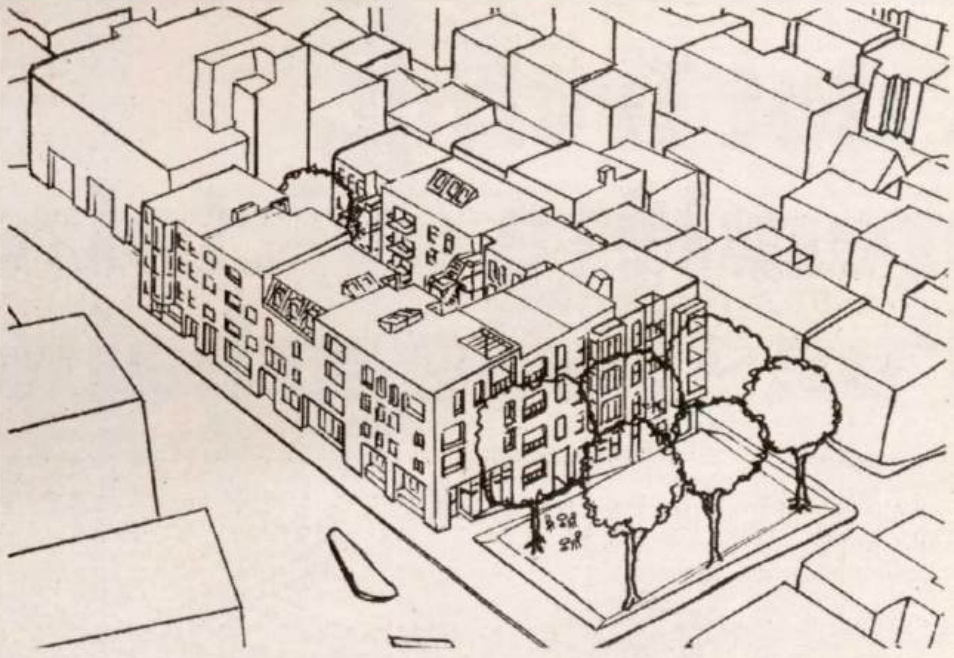

Un projet «citoyen» pour l'Îlot Irving.
Perspective d'un projet qui s'intègre harmonieusement au quartier Saint-Jean-Baptiste : quatre étages, un square de verdure, une cour intérieure, des commerces et une quarantaine de logements ventilés naturellement. ILLUSTRATION MARC BOUTIN

La dame : « J'ai un gros problème, je ne peux pas voter. »

Moi, hypocrite : « Je sympathise beaucoup, madame. Aimeriez-vous çà avoir un neuf étages au sud de chez vous?»

La dame : « On est en ville, il faut accepter des désagréments. »

Moi : « Moi madame, même si je suis pris pour en endurer, je suis contre les désagréments à 100%. *Je vais penser à vous le* jour du vote. »

Ce fut charmant malgré notre désaccord. D'ailleurs, la dame a raison, le camp du non est trop négatif, « visuellement » négatif. On a besoin d'un projet idéal, d'une image « positive » pour alimenter l'imaginaire collectif. C'est d'un espace vert, si petit soit-il, que le quartier a besoin. *En ce lundi, je passe le* reste de la journée sur ma table à dessin. Merci Madame de m'avoir inspiré et voici le résultat...

* Général grec qui doit la victoire d'Héraclée sur les Romains (-280) au sacrifice de ses propres soldats.

Les lendemains de veille du référendum

Le rejet de la demande de dérogation au zonage de l'îlot Irving met en veille le plan actuel du promoteur GM Développement. Pour les locataires en attente d'une coopérative, la bataille n'est pas terminée.

Nathalie Côté

Impliqué depuis les débuts du projet, alors qu'il a soutenu le comité de requérants pour la création de la coopérative d'habitation «La face cachée» prévue dans le projet immobilier, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a été pris dans la tourmente. Pour le comité, la balle est désormais dans le camp du promoteur et dans celui de la Ville. Comme le souligne Nicolas Lefebvre Legault, coordonnateur du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste : «GM Développement devra tenir compte de cette expression démocratique majoritaire et retourner à sa table à dessin». Il poursuit, optimiste : «Nous souhaitons de tout cœur qu'un nouveau projet résidentiel respectant le zonage voit le jour sur ce site et que ce projet intègre un maximum des bonifications qui avaient été apportées au projet battu hier en référendum». C'est-à-dire la coopérative, un toit vert et des murs végétalisés.

Quel avenir pour la coopérative?

D'aucuns s'interrogeront sur l'avenir la coopérative « La face cachée » qui était au cœur du projet. Mathieu Houle-Courcelles, organisateur communautaire au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste le rappelle : «N'oublions pas qu'un groupe de locataires s'active depuis maintenant deux ans pour fonder une nouvelle coopérative dans le quartier, il ne faudrait pas que le résultat du référendum signale la mort du projet.» Pour la suite des choses, l'organisme espère compter sur l'aide et la collaboration de la conseillère municipale du District des faubourgs, Madame Chantal Gilbert, qui est également responsable du dossier de l'habitation à la Ville de Québec.

GM Développement et la poursuite-baillon...

Les pouvoirs économique, politique et juridique n'auront pas eu raison de ceux qui étaient contre le changement au zonage. Reste que le promoteur poursuit toujours deux citoyens du Comité du Non pour 150 000$. Cette poursuite-baillon doit être dénoncé. Il faut rappeler que l'entreprise GM développement qui se vante de vouloir faire de la «mixité sociale» dans Saint-Jean-Baptiste, tout en poursuivant ceux qui ont critiqué son projet, fait partie des entreprises qui refusent de voir un Centre d'injection supervisé dans Saint-Roch. Leur prétexte : ne pas nuire à la «revitalisation» de la rue Saint-Joseph ou l'entreprise possède plusieurs immeubles. À suivre.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurEs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2e classe
N° 40012747

Tirage : 17 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville. Disponible en présentoirs.

Équipe du journal :
les AmiEs de la Terre de Québec, Simon-Pierre Beaudet, Marc Boutin, François Couillard, Monique Dupont, Simon M. Leclerc, Michaël Lessard, Pierre Mouterde, Renaud Pilote, Francine Bordeleau, Gilles Simard.

Collaborations spéciales :
Etienne Grandmont, Typhaine Leclerc-Sobry et Nicol Tremblay

Coordination : Nathalie Côté
Photos : Marc Boutin, Lydia Berthiaume, Hugues Carmachael etNathalie Côté.
Graphisme : Lydie Colaye
Webmestre : Michaël Lessard
Imprimeur : Payette et Simms inc.

Tirage certifié CAMECQ

Bataille pour le référendum, bataille pour la démocratie

Par Pierre Mouterde

À se pencher sur les tenants et aboutissants du dernier référendum organisé dans Saint Jean-Baptiste, on peut sans grand risque de se tromper affirmer que la victoire des partisans du "non" n'a pas fini de faire parler d'elle. Ne serait-ce que parce qu'elle va enclencher à Québec une autre bataille d'importance touchant cette fois-ci la ville au grand complet : celle de la possibilité de d'exiger à l'avenir un référendum quand il est question de développement urbain.

Qu'on le veuille ou non, ce référendum à propos de l'ilot Irving est venu enrayer une mécanique bien huilée et questionner une coalition d'intérêts apparemment au dessus de tout soupçon. Car c'est non seulement le projet du maire Labeaume et d'un promoteur bien connu de Saint Roch qui se voit repoussé, mais encore celui de la majorité du comité populaire Saint Jean Baptiste -et avec lui–d'une bonne partie du mouvement communautaire institutionnel du quartier. Faisant ainsi voler en éclats un consensus commode et du même coup ressortir bien des enjeux oubliés.

Part d'ombre

Il est vrai qu'à première vue, un tel projet aurait pu avoir du bon. Vouloir combiner à des condos du logement social, et le faire en impliquant activement les membres d'une coopérative d'habitation, qui ne serait pas a priori d'accord avec un tel principe ? Sauf que le projet recélait sa part d'ombre, notamment parce que, pour plaire à tout prix au promoteur et donc "faire son affaire", il devait être conçu sur neuf étages, contrevenant ainsi aux règles de zonage du quartier et passant sous silence la question clef d'un aménagement urbain pensé à échelle humaine. Et pour les habitants du faubourg, la goutte qui fit déborder le vase : qu'on leur répète ad nausean -ainsi que le maire le fit – que leur opposition au projet ne l'avait été que "par égoïsme" et sur la base du seul réflexe du "pas dans ma cour", c'en était de trop. Comme si les arguments du "non" ne pouvaient pas avoir d'autres fondements que l'intérêt mesquin; et comme si ne devait pas être discuté et entériné démocratiquement -- loin des seules logiques du profit à tout prix-- le type de développement qu'on souhaite promouvoir pour sa ville ou son quartier!

Pour être entendu

C'est là l'enjeu de fond. Dans un contexte où le maire Labeaume dispose d'une écrasante majorité et peut finalement n'en faire qu'à sa tête, en privilégiant de douteuses alliances avec le puissant monde des affaires (voir l'affaire du Colisée/Péladeau) ainsi qu'en mettant de l'avant des projets pharaoniques sur lesquels la population ne parait plus avoir de prise, le référendum reste la seule arme dont elle dispose pour être entendue. Et pas seulement pour arrêter des projets questionnables, mais aussi pour en débattre en profondeur. À la manière d'une indispensable garantie démocratique !

Le référendum sur l'îlot Irving l'a montré : il peut faire avancer les idées, clarifier les enjeux, faire entendre des points de vue oubliés. Notamment en rappelant que, s'il faut faire tout pour accroître la mixité sociale, on ne peut néanmoins y parvenir sans prendre en considération la question de la qualité même de l'aménagement urbain, autre expression -souvent oubliée–d'un même problème de fond : celui de la construction d'un habitat urbain non seulement juste mais aussi vivable et humain pour tous et toutes.

Se retrousser les manches

Mais plus encore, le référendum a permis -en bloquant ainsi le projet du promoteur– d'imaginer d'autres projets en la matière, plus conformes aux aspirations des habitants du quartier (voir en page 2 les plans de l'architecte, Marc Boutin), ouvrant ainsi l'avenir, tout simplement, sur d'autres possibles. Et ce n'est pas rien par les temps qui courent ! À croire que c'est précisément ce que redoutent Labeaume et compagnie ! Ne vient-on pas d'apprendre (voir l'article du comité des citoyens et citoyennes de saint Sauveur) que la ville souhaite mettre un terme aux référendums locaux, ou tout au moins cherche à développer au cœur de la ville de Québec, des sortes de "zones franches", c'est-à-dire des zones libérées de tout référendum pour ses futurs projets de développement?

Pas de doute, la bataille pour maintenir la possibilité de référendums, c'est d'abord avant tout une bataille pour la démocratie. Et le dénouement heureux de celui concernant l'Ilot Irving nous laisse supposer qu'elle peut être gagnée. *Droit de parole* y a participé activement et n'hésitera pas à faire entendre à nouveau son point de vue. Qu'on se le dise, il ne reste plus qu'à se retrousser les manches !

Défense des droits

Locataires de tous les quartiers, informez-vous !

Comme à chaque année d'ici le 31 mars, beaucoup de locataires recevront des avis d'augmentation de loyer. Les refuser ne veut pas dire être expulsé.

Par Nathalie Côté

Ainsi que le rappelle le Bureau d'animation et d'information logement (BAIL), les locataires ont le droit de refuser des hausses qui leur semblent trop élevées. La Régie du logement publie chaque année des indices pour guider propriétaire et locataire. Pour 2012, la Régie du logement suggère, une augmentation de 0,6 % lorsque le locataire assume le chauffage et de 0,7% lorsque le propriétaire en est responsable. Ces indices n'incluent pas les rénovations ou les augmentations de taxes foncières. Pour s'y retrouver et connaître les procédures à suivre, allant du calcul de la hausse permise à la rédaction d'une lettre de refus, le BAIL invite les locataires à s'inscrire aux séances d'information qui auront lieu les 21 et 22 février prochains. Pour contacter le BAIL et pour confirmez votre présence à la formation: 418-523-838365. Pour connaître le groupe de défenses des droits des locataires de votre quartier, appeler au 211, l'Info Services communautaires de Centraide.

Les locataires de l'Ancienne-Lorette plus touchés ?

Au début de janvier, la Ville de l'Ancienne-Lorette annonçait de nouveaux taux de taxation pour l'année 2012. L'ampleur des hausses a été dénoncée par le BAIL comme par Québec-Solidaire. Monique Voisine, la co-porte-parole de QS dans la Capitale Nationale dénonce la hausse annoncée par le maire Loranger qui sera de 15% pour les commerçants, de 33% pour les propriétaires occupants et de 46% pour les propriétaires d'immeubles à logement. Monique Voisine précise :« L'augmentation des taxes foncières est une mesure régressive parce que ce sont les gens les plus faibles qui écopent le plus : les jeunes qui ont de lourdes hypothèques, les retraités à qui on a coupé leurs pensions et les locataires à faible revenu à qui on transfèrera les factures les plus salées. » Avec une augmentation aussi fulgurante, c'est clair que les propriétaires d'immeubles à logement vont refiler la facture aux locataires. Jonathan Carmachael du BAIL renchérit : « Sur une base annuelle, cette hausse salée appauvrira les locataires de plusieurs centaines de dollars.» Face à cette situation exceptionnelle, un comité de payeurs de taxe s'est formé et a déposé une requête en inhabilité à siéger du maire. Les citoyens veulent avoir accès aux états financiers de la Ville et demandent au gouvernement d'imposer plus de transparence.

Pour un contrôle des loyers

Si les locataires de l'Ancienne-Lorette recevront des augmentations importantes de loyer cette année, ils ne seront pas les seuls. Bon an, mal an, beaucoup de propriétaires en font en effet à leur guise, malgré les indices annuels publiés par la Régie du logement. C'est ce qu'a constaté le Regroupement des comités logements et des associations de locataires du Québec (RCLALQ) à la suite d'une étude démontrant que les hausses dépassent largement celles que suggère en moyenne la Régie du logement. En 2011, elles ont été de 4,5%. En fait, la plupart du temps les propriétaires n'utilisent pas les formulaires de calcul mis à leur disposition par la Régie du logement. C'est dans cette perspective que le RCLALQ revendique le contrôle du prix des loyers par le gouvernement. Tel que le souligne sa porte-parole France Émond : «Seul un contrôle obligatoire et universel des loyers pourrait protéger les locataires des augmentations abusives ».

L'administration Labeaume s'attaquera-t-elle encore à la démocratie?

Récemment, on apprenait que la Ville de Québec a demandé au gouvernement provincial l'abolition pure et simple des référendums locaux dans le cadre des consultations sur la refonte de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (*Le Devoir*, 28 janvier 2012). La demande a au moins le mérite d'être claire : l'administration Labeaume est en guerre contre la démocratie locale et la participation citoyenne.

Dans le projet de loi qu'il a déposé au début du mois de décembre, Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, ne touche pas aux référendums et maintient son concept de «zones franches». Or, la Ville de Québec entend bien d'aller de l'avant, comme le rapporte *Le Soleil* du 30 décembre 2011. L'administration Labeaume y annonce ouvertement son intention de créer des zones franches à l'intérieur desquelles les modifications de zonage ne seront pas sujettes à l'approbation référendaire. On parle ici de zones couvrant des portions importantes des boulevards René-Lévesque et Charest, des rues Dorchester et de la Couronne, et d'une section de l'autoroute Robert-Bourassa. Avec le projet de tramway sur le boulevard Charest et de nouvelles constructions le long de cet axe, le quartier Saint-Sauveur pourrait donc être touché directement par cet important recul démocratique.

En effet, le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, qui a été rendu public fin 2011, estime à 10 000 logements le potentiel de construction sur « l'axe Charest, » de Robert-Bourassa à D'Estimauville. Une partie importante de ce développement étant prévue dans le quartier Saint-Sauveur, il est primordial que les citoyens et citoyennes du quartier aient leur mot à dire en utilisant, au besoin, le processus référendaire qui permettra d'orienter ces projets immobiliers. Notre quartier compte environ 9100 logements. En ajouter 2000 à 3000, voire plus, pourrait avoir une influence directe sur le coût des autres logements dans le quartier et pourrait entraîner une gentrification de celui-ci (remplacement des populations à revenus modestes qui y vivent depuis longtemps par une population plus riche).

La démocratie, outil du développement

Les membres du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) se sont déjà prononcés en faveur de la venue du tramway sur Charest, à condition de mettre en place un principe d'inclusion obligatoire de 30% de logements sociaux dans les nouveaux projets de construction. Aujourd'hui, le CCCQSS demande à la Ville de Québec de ne pas instaurer de zone franche de référendum sur le boulevard Charest Ouest (ni ailleurs dans la Ville!) afin de permettre à la population concernée d'être partie prenante de son développement. Soyons clairs : nous avons toujours été contre l'étalement urbain et pour la densification des quartiers centraux, tout en restant très vigilants sur les questions touchant à la démocratie et l'offre suffisante de logements de qualité à prix accessible. Pourtant, la Ville de Québec semble opposer démocratie et densification, référendum et développement.

Le CCCQSS croit plutôt que densification et démocratie sont deux ingrédients d'une recette qui permet un développement de qualité, favorisant l'acceptabilité sociale. L'administration Labeaume a utilisé le cas de l'îlot Irving comme un exemple des dérives du processus référendaire en accusant les opposants au projet d'être égoïstes et de mettre de l'avant des arguments relevant uniquement du « pas dans ma cour ».

Pour notre part, nous refusons d'accuser les opposants et opposantes et croyons que l'absence d'une politique claire d'inclusion de logements sociaux à Québec est au cœur du problème. En effet, le projet de coopérative La Face cachée, dont la réalisation dépend de l'acceptation d'une modification au zonage, a été prise en otage par un promoteur immobilier qui a eu le beau jeu puisque le terrain sera développé peu importe le résultat du référendum. Un règlement municipal rendant obligatoire l'inclusion de logements sociaux dans tout projet immobilier aurait pu modifier considérablement l'objet du référendum, reportant la question seulement sur l'acceptation d'étages supplémentaires au projet, plutôt que de contribuer à des déchirements entre parties adhérente et opposante.

En résumé, il faut comprendre que tant que la population de Québec n'aura pas entre ses mains tous les outils qui favorisent la mixité sociale et la démocratie, elle ne pourra aspirer à un développement véritablement durable de sa ville. C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes qui ont à cœur la justice sociale à s'opposer aux zones franches libres de référendum.

Etienne Grandmont, Typhaine Leclerc-Sobry et Nicol Tremblay
CCCQSS

Qui sommes nous? :
Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) travaille à améliorer la qualité de vie des personnes du quartier depuis 1969. Il a toujours su défendre les intérêts des personnes les plus vulnérables de son quartier. Dès sa création et jusqu'à aujourd'hui, le CCCQSS a travaillé à la sauvegarde de logements de qualité et à bon marché dans le quartier. Il a même réussi, à la fin des années 1990, à faire adopter dans l'ancienne Ville de Québec (avant la fusion) le principe de l'inclusion de logements sociaux (30%) dans tous les nouveaux projets de construction de logements à Québec. *Malheureusement, la Politique d'habitation* de la nouvelle Ville de Québec ne prévoit pas l'inclusion obligatoire.

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom *(personne responsable)* :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel
15$
Abonnement de groupe *(minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)*
75$
Abonnement institutionnel *(par la poste)*
25$
Adhésion individuelle
10$
Adhésion institutionnelle
25$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion *(individus)*
20$
Abonnement et adhésion institutionnel *(organismes)*
30$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | www.droitdeparole.org

Campagne 2012
de financement populaire

pour appuyer la défense collective des droits !

Fonds de solidarité
des groupes populaires

Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec
301, Carillon, Québec, Qc, G1K 5B3 site web : www.fsgpq.org
Tel.: 529-4407 Télec. : 529-9455, Courriel: fsgpq@bellnet.ca

Un don pour changer le monde !

Nom:
Adresse:
Ville:
Code Postal:
ViCourriel:
Code Postal:

Je désire appuyer les groupes du Fonds, voici mon don:
☐ 25$ ☐ 100$
☐ 50$ ☐ 200$ ☐ Autre:

Nous émettrons un reçu de charité pour fins d'impôt.
No d'enregistrement à Revenu Canada : 118826389 RR0001

Sus à la radio-poubelle!

Est-il possible d'en finir avec la radio-poubelle? Au Saguenay, un groupe tente de le faire.

Par François G. Couillard

Il n'y a pas qu'à Québec que la radio-poubelle fait des ravages. En ce moment, KYK Radio X Saguenay est à l'avant-scène de la droite populiste. L'animateur Carl Monette est allé jusqu'à suggérer, par une subtile métaphore, de mettre tous les itinérants dans des camps de travail dans le Nord.

En riposte, des militants et des militantes du Saguenay se mobilisent. Leur objectif : stopper le style d'animation «trash radio» importé des États-Unis. Leur moyen : la coalition Sortons les radio-poubelles, formée de personnes anonymes, qui a été lancée le 9 janvier dernier.

La lutte contre la radio-poubelle : une série d'échecs

En octobre 2011, le Conseil de presse du Québec a condamné la station KYK Radio X. Le jugement lapidaire, adopté par des journalistes de toute la province, rend la station coupable de diffamation envers les mouvements sociaux pour causes d'« information inexacte, non vérification de sources anonymes, propos méprisants et préjugés, abus de pouvoir, ainsi que pour acharnement ». Résultat? La radio continue à déverser son fiel. Car le Conseil de presse n'a aucun pouvoir coercitif, et donc aucun mordant.

La création de la coalition constitue donc une prise en main citoyenne de la lutte. Notons qu'elle ne préconise pas l'intervention du CRTC.

Les moyens d'action

La coalition s'attaque à la station en visant ses annonceurs. Le fait est que les radios commerciales sont financées presque entièrement par la vente de publicité à des entreprises privées. La coalition fait donc le pari d'inciter les annonceurs à retirer leurs publicités en les sensibilisant aux dangers de la radio-poubelle. Elle espère ainsi que cette pression sur les sources de financement amène la station à des changements.

Les moyens d'action proposés sont multiples : tracts, courriels, courrier postal, téléphones, envoi de lettres types par télécopieur. La coalition donne aussi des conseils pour aborder les annonceurs face à face.

Ses membres agissent sous couvert d'anonymat. Impossible de savoir qui se cache derrière la campagne. Cette stratégie est nécessaire pour éviter les poursuites judiciaires que les radio-poubelles n'hésitent pas à intenter contre leurs opposants. Cependant, des organismes appuient publiquement la campagne : le RÉPAC 03-12, Les AmiEs de la Terre de Québec et un groupe de simplicité volontaire, entre autres.

Saguenay : club-école des démagogues

Vu la virulence de la radio-poubelle à Québec, on peut se demander pourquoi une coalition n'y a pas encore vu le jour. C'est sans compter que le Saguenay est en quelque sorte le club-école des démagogues. Sylvain Bouchard, Jeff Fillion, Denis Gravel et même Régis Labeaume sont originaires de cette région.

Traditionnellement, le seul objectif de la radio-poubelle est de vendre des produits. Cependant, on constate peu à peu un net glissement vers l'appui à des mouvements politiques de la droite libertarienne. D'une radio commerciale, on passe à une radio de propagande. Au Saguenay, des militants et des militantes de gauche ont été intimidés récemment par des groupes d'extrême droite. Ceux-ci auraient-ils été influencés par le discours haineux de KYX?

Une dérive vers l'extrême droite?

La radio-poubelle aurait-elle comme objectif de « tester » l'acceptabilité sociale de discours haineux? Jusqu'à quel point peut-on pousser la haine du pauvre, de l'environnementaliste, de l'intellectuel, de l'étudiant et de la femme? Jusqu'à ce que le discours se banalise et ouvre une brèche à des idées encore plus extrémistes?

Souvenons-nous de Radio Mille Collines qui s'était rendue célèbre avant et pendant le génocide rwandais. « Au début de son activité, RTLM était une radio populaire, surtout parmi les jeunes, qui jouait subtilement des animosités et frustration des Hutu à l'encontre des Tutsi, diffusant des satires entrecoupées de musique pop congolaise » (source : Wikipédia). C'est une fois le génocide commencé que la radio s'est mise à inciter au meurtre.

À quand une coalition « Sortons les poubelles » Québec?

Pour participer à la campagne : coalitionsaguenay.blogspot.com.

Livre : *Le cœur enveloppé* de Gilles Simmard

Mon âme mise à nu

Par Francine Bordeleau

Figure notoire du milieu communautaire de Québec, et collaborateur de longue date à ce journal dont il a aussi été le coordonnateur, Gilles Simard, à l'instar de nombreux rescapés de voyages au bout de l'extrême, a ressenti le besoin de se livrer à l'exercice cathartique du témoignage. Son extrême à lui : la codépendance (ou dépendances multiples) qui, pendant une trentaine d'années, le mènera à « des sommets rarement égalés dans l'ivrognerie, la dépression et la déchéance morale et physique ».

Il a 22 ans lorsque, au printemps 1972, un épisode de dépression grave le conduit entre les murs de la clinique psychiatrique Roy-Rousseau, électrochocs à la clef. La détresse le ronge, malgré l'amour partagé avec Michèle, l'emploi de journaliste au *Journal de Québec* qu'il décroche bientôt, la naissance de sa fille Camille... En fait jusqu'en 2000, année officielle de son « rétablissement », l'auteur du *Cœur enveloppé* ira « de Charybde en Scylla », pour reprendre son expression. Et c'est donc cette odyssée chimérique qu'il revisite ici en ses moments les plus signifiants.

Le témoignage est un genre éditorial des plus populaires (et l'une des spécialités des éditions JCL, d'ailleurs). Mais pourquoi donc attirent-ils tant, ces récits de vie déclinés sous le double signe de la déchéance et de la rédemption, ou de l'épreuve et de la victoire, et très souvent écrits par de simples quidams? Peut-être cherche-t-on là, ultimement, des guides à notre image d'individus ordinaires, pour le jour où nous aussi plongerons dans l'abîme ou parce qu'il nous a déjà happés.

Reste qu'il est permis d'exiger du témoignage un au-delà de la seule histoire de vie. Ce que l'on pourrait appeler une « valeur ajoutée ».

Un moi ancré dans le collectif

À cet égard, Gilles Simard n'est pas avaricieux. Certes, il parle de lui-même et s'auto-analyse, forcément; il parle aussi de ses compagnons et compagnes de (dé)route, de Daniel, son jeune frère schizophrène, de « ses » intervenants, de ses thérapies... Celle qui s'avérera la bonne, à la maison l'Arc-en-ciel, repose sur les principes des Alcooliques anonymes, démarche spirituelle comprise. Mais Gilles Simard ne se fait pas le prosélyte de la méthode AA pour autant, et n'endosse pas non plus le costume toujours agaçant du motivateur jovialiste. Son message, si message il y a, c'est plutôt que toute vie a la possibilité d'être sauvée.

Suite page 7 –

Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière

Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

ROSE DU NORD
Solidairement engagées

Tu as des questions à l'aide sociale ?
Tu es une femme ?
Tu veux t'impliquer ?

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 12h00

177, 71e Rue Est,
Québec (Québec) G1H 1L4
Téléphone : 418.622.2620 / télécopieur : 418.622.2621
Courriel : rosedunord@oricom.ca

418.622.2620

Suite de la page 6

En outre l'auteur, éternel militant de gauche, est un homme engagé dans son milieu. Le monde urbain, en sa perspective «comités de citoyens», n'est donc jamais loin. Non plus que la critique sociale, appliquée au système psychiatrique avec vigueur.

Et d'une certaine façon, *Le cœur enveloppé* peut être rapproché de *Les fous crient au secours* que signa Jean-Charles Pagé en 1961 (Éditions du Jour). Premier témoignage de l'intérieur sur le système psychiatrique québécois, ce livre d'un ex-patient de Saint-Jean-de-Dieu (aujourd'hui Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine) a ouvert la voie à la critique publique et à une décennie de réformes.

Après la désinstitutionalisation

Entré dans le système au terme de cette décennie qui a fait de la désinstitutionalisation son credo, que trouve le patient Gilles Simard? Des électrochocs (encore pratiqués aujourd'hui), des insulinothérapies (traitement à l'insuline) coûteuses, extravagantes et dangereuses... Les ressources institutionnelles et communautaires commencent à se côtoyer, tant en psychiatrie qu'en toxicomanie. Parfois nuancé, parfois virulent, Simard apparaît néanmoins suffisamment articulé pour dresser un parcours crédible du combattant psychiatrique et toxicomane (les deux vont souvent de pair) lancé dans les méandres du système.

Certains aspects déparent un peu l'ensemble : en particulier les passages dialogués, forcément recréés après-coup, qui ne sonnent pas toujours juste ni n'apparaissent toujours de la plus grande pertinence. Détails. Au final, il s'avère que Gilles Simard prend appui sur son expérience personnelle pour en faire une réflexion utile sur le plan collectif, car les troubles mentaux et les dépendances en tous genres sont devenus les grands maux du temps. En somme, sa démarche cathartique ne se résume pas à une entreprise narcissique.

Pour finir, il faut souligner l'écriture - Gilles Simard a une longue pratique journalistique, et ça paraît - ainsi que l'apport des illustrations de Marc Boutin, lui aussi collaborateur émérite de *Droit de parole*, mais surtout, ici, un ami intime de l'auteur.

Gilles Simard
Le cœur enveloppé
Les éditions JCL inc., 2012, 357 p., 24,95 $; ill. Marc Boutin.

biblioterre

Les AmiEs de la Terre de Québec
www.atquebec.org

Ce cinéma qui nous influence

Claude Vaillancourt

Hollywood et la politique

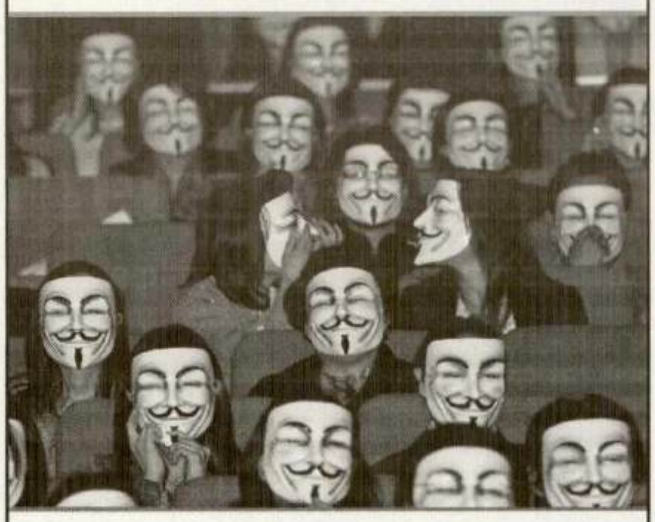

écosociété

De V for Vandetta à The Hurt Locker en passant par les nombreux blockbusters, le cinéma d'Hollywood est omniprésent, aux États-Unis comme à l'étranger, *et charrie une panoplie* de valeurs et de visions du monde. Au Québec, nous baignons dans la production hollywoodienne, qui dépasse de loin les entrées pour le cinéma québécois. Hollywood vend du rêve, du divertissement, du film catastrophe, des héros seuls contre tous, de l'action et des émotions. Dans cette pléthore de films, comment déceler les messages politiques et le modèle de société véhiculés par des histoires souvent efficaces et passionnantes?

Dans son essai La politique et Hollywood, le cinéphile et altermondialiste Claude Vaillancourt nous aide à décoder les liens entre le politique et l'imaginaire hollywoodien. L'essai est un guide pour aiguiser notre œil critique et interpréter les films et leur discours politique. Forgé au cœur même de l'empire américain, le cinéma hollywoodien obéit à une structure de concentration économique et financière où cinq grands studios se partagent production et distribution, et doivent être rentables pour satisfaire leurs actionnaires. En un mot, Hollywood est une industrie puissante qui carbure au capitalisme et a tout intérêt à le défendre. Les valeurs qu'il promeut sont l'individualisme, la distinction entre le Bien et le Mal, le respect des institutions et le rêve américain à travers la richesse matérielle.

Claude Vaillancourt classe le cinéma hollywoodien en trois grandes catégories : le cinéma du statu quo, le cinéma du questionnement et le cinéma subversif.

Le cinéma du statu quo répète le discours officiel et se caractérise par son conformisme. Il a souvent pour but de renforcer l'image des États-Unis et de son armée bienfaisante, il joue sur la peur pour justifier un État fort et l'importance de la sécurité, et laisse une place de choix aux produits des commanditaires, favorisant ainsi la consommation de masse.

Le cinéma du questionnement se permet de dénoncer, mais ne remet pas en cause les fondements du système. Dans un film, le problème est dénoncé puis désamorcé, grâce à un changement de cible ou à une explication plus conjoncturelle que structurelle. De l'allégorie au charme discret de la banlieue en passant par l'éternel héros seul contre tous, les tentatives de subversion finissent par être récupérées par le conformisme américain.

Enfin, il reste encore une place pour le cinéma subversif dans lequel le documentaire a joué un rôle sans précédent, notamment grâce à Michael Moore. Les liens entre l'histoire américaine et le cinéma sont également soulevés, puisque des changements de ton apparaissent clairement chez les réalisateurs selon le président en poste. Hollywood est ainsi une illustration des réflexions de la population américaine.

Selon Claude Vaillancourt, les réalisateurs jouissent d'une certaine marge de manœuvre créatrice pour aborder des enjeux plus ou moins subversifs. Coexistent ainsi à Hollywood des films ayant une véritable liberté de ton et d'autres qui obéissent aux schémas classiques et qui ont fait école. Reste une mouvance en demi-teinte qui, sous des allures rebelles, ne fait que rabâcher le discours officiel. Parmi toutes ces variantes, Hollywood et la politique nous aide à nous y retrouver et ainsi à jouir du cinéma sans pour autant être dupes.

Claude Vaillancourt
Hollywood et la politique
Écosociété
164 pages - 20,00 $

Renauderie

La salle de quilles

En entrant dans le demi-sous-sol, ce qui frappe d'abord, c'est la violence du bruit. Le bruit fulgurant des quilles qui s'entrechoquent mêlé à celui des boules réintégrant brutalement leur groupe de boules : paraît-il que ce n'est pas tout à fait le même bruit si ce sont des petites ou si ce sont des grosses. Chose certaine, on remarquera qu'en après-midi, (plage horaire prisée chez les quilleurs d'expérience) il n'y a jamais de musique au salon de quilles car, comme le dit un célèbre dicton chinois, quel bruit fait une quille qui s'abat s'il n'y a personne qui réussisse à l'entendre ?

Puis, il y a cette odeur inimitable, une odeur plus vieille que moi, une odeur que je ne me rappelle pas ne pas avoir connue. Une odeur de champion paroissial, de cirage à chaussures, de coke en bouteille, d'ancien tapis fumeur. Une odeur de partie parfaite, d'eau de Cologne, de peanuts barbecue pis de boulettes d'urinoir. Une odeur de dessous de bras de Gaston, heureux, une odeur d'élan naturel, qu'il effectue, justement,en plein devant moi.

Une odeur de champion paroissial, de cirage à chaussures, de coke en bouteille, d'ancien tapis fumeur. Une odeur de partie parfaite, d'eau de Cologne, de *peanuts* barbecue pis de boulettes d'urinoir.

Des allées. Des allées à perte de vue. C'est du moins ce que donne l'effet de profondeur de la murale intersidérale rose-turquoise au-dessus des rangées de quilles. En fixant ce trompe-l'œil, j'arrive à me sentir connecté avec le cosmos et mon allée m'apparaît comme une rampe de lancement vers l'infini, rien de moins. L'idée est de tracer l'orbite parfaite qui saura éviter le point de fuite vers lequel tendent, dans l'absolu, les dalots. Mais, une fois le geste accompli, inévitablement, les quilless'interposent et mettent fin à l'illusion d'optique; la boule disparaît dans un néant mécanique et n'importent plus alors à mes yeux que les quilles. C'est qu'il y a une partie à jouer aussi, qui est commencée. Six points. Ouin... on a déjà vu plus fracassant comme Big Bang.

Le dixième carreau est encore loin qu'une soif de crème soda se met à me tenailler. Est là pour moi le snack-bar du fond, qui me propose en prime un tabouret rotatif incrusté, idéal pour attendre ma commande. Si je veux une paille ? Je n'aurais pas osé demander, mais, puisque je digère bizarrement le hot-hamburger que je me suis claqué à mon arrivée (j'ai omis ce détail de vous le dire), oui. Aspirant le sucre, je contemple, content, mes congénères quilleurs et me pince pour confirmer mon bonheur.

À quiconque souhaite quitter le confort de sa chaise d'ordinateur et renouer avec une certaine réalité physique de base, le salon de quilles nous offre une expérience sensorielle complète et elle a l'avantage d'être presque la même depuis 1953. De plus, toutes les techniques sont bonnes, personne ne juge personne et, si on embrasse notre boule avant les lancers, avec un peu de chance, on peut même faire des réserves.

RENAUD PILOTE –

Carnet mondain

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur www.reseauforum.org

10 FÉVRIER

Vendredi de poésie du TAP
Les soirées de poésie du Tam Tam Café sont sans flafla, parfois drolatiques et souvent inattendues. Tout pour se délecter. En première partie, les poètes invités sont Jean-Marc Desgent, Monique Laforce et Gabriel Lalonde. Comme le veut la coutume, la scène libre suivra. Avis aux poètes! Inscription à compter de 20 h. Animateur : André Marceau. Dès 20 h 30 au 421, boul. Langelier. Entrée gratuite.

14, 15 ET 16 FÉVRIER

Atelier d'initiation à la vidéo d'animation
Les participants à l'atelier pourront expérimenter l'animation image par image à l'aide du logiciel Dragon Stop Motion. Animé par le vidéaste Ricardo Savard et présenté par Folie/Culture en collaboration avec le Musée de la civilisation. Pour information et inscription : 418-649-0999.

15 FÉVRIER

Mercredis agités : lutte à l'hétérosexisme
Les Mercredis agités sont un programme bimensuel de conférences, de débats et d'assemblées publiques prenant place au cœur de la ville de Québec. Loin des tours du savoir universitaire, il s'agit de permettre à tous et à toutes de participer aux échanges. À 19 h au bar-coop L'AgitéE, 255, rue Dorchester. Entrée libre.

16 FÉVRIER

Conférence
Connais-tu ton assiette?
En collaboration avec l'Association végétarienne et végétalienne de l'Université Laval (AVÉGÉ), Les AmiEs de la terre vous invitent à cette conférence d'Anne-Marie Roy, nutritionniste/diététiste qui prône l'alimentation responsable depuis 20 ans. Elle démystifiera les bases d'une alimentation équilibrée, saine pour la planète et pour la santé. À 19 h à l'Université Laval, amphithéâtre 1A du pavillon Charles-De Koninck. Contribution volontaire.

16 FÉVRIER

Manifestation
Notre richesse = vos profits. Ça suffit!
Manifestation et action de blocage organisée par la coalition nationale « Non aux hausses ». Destination : Centre du commerce mondial à Montréal où sont situés les bureaux du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Départ : 16 février à 6 h 30 au RÉPAC (65, Notre-Dame-des-Anges). L'autobus fera un arrêt à Saint-Nicolas. Date limite pour réserver sa place dans l'autobus : 9 février. Pour information et inscription : 418-523-4158.

21 FÉVRIER

Séance d'information
Le Plan Nord et l'activité minière
Séance d'information sur le Plan Nord et l'industrie minière suivie d'une discussion. Conférenciers invités : Martine Ouellet, députée de Vachon, et Christian Simard, directeur général de Nature Québec. Une présentation de Craque-Bitume (anciennement Collectif Éco-Quartier). À 19 h au 798, 12e Rue.

21 ET 22 FÉVRIER

Ateliers sur les hausses de loyer
Chaque année, le proprio veut 20 $ de plus. Ça va faire! Est-ce que j'ai le droit de refuser? Quelle est la marche à suivre? Le Bureau d'animation et information logement (BAIL) vous propose des ateliers pour répondre à vos questions sur le renouvellement du bail. 21 février à 18 h 30 et 22 février à 13 h 30. Au 570, rue du Roi. Confirmez votre présence au 418-523-6177.

22 FÉVRIER
CONFÉRENCE

L'énergie au Québec : à la croisée des chemins
Daniel Breton, cofondateur du groupe Maîtres chez nous-21e siècle, propose au Québec de devenir indépendant des énergies non renouvelables par l'entremise d'un grand chantier de projets au bénéfice de tous les Québécois. Or, le gouvernement actuel va exactement dans la direction contraire. Il nous dépossède du contrôle de notre énergie et veut nous lancer de force dans l'exploitation tous azimuts des gaz de schiste, du pétrole et de l'uranium. Daniel Breton fera un retour historique sur le dossier énergétique au Québec, suivi d'un état des lieux et d'une présentation de notre potentiel de développement d'énergies alternatives. Une présentation des AmiEs de la Terre. À 19 h au 870, ave Salaberry, salle Michel Jurdant. Contribution volontaire.

22 AU 29 FÉVRIER

Ateliers de création plastique
Folie/Culture propose des ateliers offerts en priorité aux personnes ayant ou ayant eu un problème de santé mentale. *Quelque chose derrière ça* est un nouvel atelier de création plastique animé par l'artiste Josée Landry Sirois. À la Maison des métiers d'art de Québec, 367, boul. Charest Est. Inscription : 418-649-0999.

24 FÉVRIER

L'expérience des parents au projet du partenariat Solidarité familles Limoilou
Des parents feront part de leur participation au projet du partenariat Solidarité familles Limoilou (PSFL) sur l'accès pour tous aux aliments dans le cadre d'une première série d'échanges sur la recherche-action-participative dans le domaine de la santé et des services sociaux. De 12 h à 13 h 30 au Collectif pour un Québec sans pauvreté, 165, rue Carillon, local 309. Notez qu'un départ sera organisé à partir des locaux de l'organisme Mères et monde (727, 8e Avenue).

28 FÉVRIER

Lancement et discussion
L'Utopie de la solidarité au Québec
Le Parvis et le Centre Victor-Lelièvre vous invitent à la table ronde « De l'indignation... à l'action! » Sommes-nous indignés nous aussi? Jusqu'où ira notre propre indignation? Trois personnes engagées dans leur communauté livreront un témoignage et échangeront avec le public. La table ronde sera suivie du lancement du livre de Guy Côté et Yvonne Bergeron, *L'Utopie de la solidarité au Québec*. Un vin d'honneur sera offert. À 19 h 30 au Centre Victor-Lelièvre, 475 boul. Père-Lelièvre. Contribution volontaire.

4 MARS

Fête des semences
Les AmiEs de la Terre vous invitent à explorer les façons de faire pousser vos aliments en ville et à préparer votre saison de jardinage. La diversité en ville, on peut la cultiver! Organisée par le Réseau d'agriculture urbaine à Québec, la Fête des semences propose exposants, conférences, démonstrations, repas santé, échanges de semences, etc. Parce que l'agriculture est aussi possible en ville! Pour plus d'information : www.agriculturebaine.net. De 10 h à 18 h 30, Université Laval, pavillon Alphonse-Desjardins. Entrée gratuite, contribution volontaire.

Message de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Au cœur de l'année scolaire, les Journées de la persévérance scolaire donnent aux parents et autres acteurs du développement régional, des groupes communautaires et des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux l'occasion d'insuffler une énergie nouvelle à leurs efforts de mobilisation pour favoriser la réussite éducative de nos jeunes.

Dans le cadre des célébrations entourant ces journées qui se tiendront cette année du 13 au 17 février, des activités sont d'ailleurs organisées un peu partout au Québec pour reconnaître les efforts des jeunes et stimuler leur goût de se dépasser et de persévérer. Ces activités seront également l'occasion de sensibiliser la population à l'importance de se mobiliser, de faire converger les actions et d'adapter celles-ci aux couleurs, à la réalité et aux besoins de chaque communauté.

Participons en grand nombre et affichons fièrement notre soutien envers les jeunes en portant le ruban vert et blanc, symbole des Journées de la persévérance scolaire!

LINE BEAUCHAMP

L'AVENIR S'ÉCRIT À L'ÉCOLE. FAISONS TOUS NOS DEVOIRS.

www.mels.gouv.qc.ca

Québec